



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement



Royal Institute
for International Relations

Consultation de la société civile dans le cadre de la future Présidence belge 2010

Prévention et Gestion des Conflits et Coopération au Développement

Séminaire du 19 mai 2009 - Palais d'Egmont
Place du Petit Sablon, 1000 Bruxelles

Le Service Public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement et l'Institut EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales ont le plaisir de vous inviter à participer au séminaire sur le thème « *Prévention et Gestion des Conflits et Coopération au Développement* » qui se tiendra le 19 mai 2009.

Cet évènement s'inscrit dans un cycle de consultations de la société civile belge destinées à approfondir différentes thématiques européennes dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2010.

Différents représentants et membres de la société civile belge seront présents pour débattre de ces thèmes autour des deux sessions suivantes: **Session 1 - Prévention et gestion des conflits; Session 2 - L'Europe face aux défis de la coopération au développement.** Chacun des thèmes sera brièvement introduit par un expert et suivi par un débat interactif avec les participants.

En tant que représentant privilégié de la société civile belge, nous vous offrons l'opportunité de vous faire entendre et d'exprimer votre point de vue. Nous comptons sur votre participation active afin d'enrichir au maximum l'interactivité du débat !

- Programme -

- 13.15 Accueil des participants
- 13.45 **Session 1 – Prévention et gestion des conflits**
Introduction : *Professeurs Sven Biscop* (Egmont Institute) & *Tanguy de Wilde* (UCL)
Les participants sont invités à exprimer leurs points de vue sur le thème proposé
- 15.30 Pause café
- 16.00 **Session 2 – L'Europe face aux défis de la coopération au développement**
Introduction: *Monsieur Jan Van Heukelom* (ECDPM- European Centre for Development Policy Management)
Les participants sont invités à exprimer leurs points de vue sur le thème proposé
- 17.45 Fin de session

- Note de cadrage et questions pour nourrir les débats -

Session I - Prévention et gestion des conflits

Depuis 1992 le développement de la politique Européenne de Sécurité commune (PESC) permet à l'Union européenne de jouer un rôle important sur la scène internationale. La PESC reprend un volet opérationnel, la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) qui a pour objectif de permettre à l'Europe de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Depuis sa création, la PESD a gagné en expérience et en capacité, ayant déjà effectuée plus de 20 missions à travers le monde. Une stratégie européenne de sécurité a vu le jour en 2003 et a pour objectif d'identifier les défis et menaces majeures pour l'UE. Aujourd'hui, l'accent est mis sur les mécanismes de réaction rapide et les instruments de stabilisation.

L'ambition affichée de l'UE en matière de défense est sujette à de nombreux débats: la faiblesse européenne en termes de moyens militaires face aux Etats-Unis, le manque de cohérence des partenaires européens. Par contre, l'UE a des atouts à valoriser : l'existence de liens entre la PESC et les questions de développement, la place des droits de l'homme et de la prévention des conflits. La diversité européenne des cultures nationales en matière de politique étrangère et de sécurité permet aussi de donner une dimension plus large à l'interprétation européenne des situations de crise.

Selon vous, l'Europe de la défense est elle au service de la défense de l'Europe ou la gestion de crises à l'extérieur de l'Europe ? L'Europe est-elle capable de peser de manière autonome sur des grands enjeux géostratégiques ? Devrait-elle avoir plus de poids au niveau géostratégique ? Pensez-vous que l'Europe doit renforcer sa

collaboration avec l'OTAN en vue d'une meilleure coopération matière de gestion de crises ? En agissant, la PESD respecte-t-elle l'intégrité territoriale des Etats tiers ? L'attachement des Etats Membres à leur souveraineté en matière de politique de défense et de politique étrangère est-elle toujours d'actualité ? La PESD doit-elle tendre vers un objectif plus ambitieux : à savoir assurer à terme la défense collective de l'UE, dont l'étape ultime est la protection de sa population et de ses infrastructures essentielles ?

Session II- L'Europe face aux défis de la coopération au développement

La coopération au développement européenne vise à éradiquer la pauvreté dans le cadre d'un développement durable et de la réalisation des 8 objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui doivent être atteints en 2015. Malheureusement, aujourd'hui, force est de constater que les OMD ne seront pas atteints.

En 2005, l'UE a adopté le Consensus européen pour le développement. Cette nouvelle philosophie est basée sur une gestion axée sur les résultats, une augmentation du volume de l'aide (atteindre 0.7% du PNB par pays) et une meilleure utilisation de l'aide. Par la mise en place d'une politique globale de développement, l'Europe est, par rapport aux autres donateurs, un acteur unique. Les différents éléments de cette approche globale sont l'appropriation des politiques par les pays partenaires; la cohérence et coordination de l'aide ainsi que l'aide au commerce. Le dialogue politique avec la société civile et les autorités locales est considéré comme un élément essentiel de la politique de développement.

Atteindre les OMD et éradiquer la pauvreté sont des défis de taille et d'une importance cruciale pour l'avenir des européens. L'Afrique est à la porte de l'Europe, les priorités actuelles telles que la prévention des conflits, la problématique de l'eau, la flambée de prix alimentaires, l'explosion démographique et les questions d'immigration ne peuvent être discutées sans une réelle collaboration entre l'Europe et pays partenaires du Sud.

Quels sont les thèmes de la politique de coopération au développement qui devraient être traités en priorité ? Est-ce que la coopération au développement est une réelle priorité pour l'Europe? Comment motiver les Etats membres à plus participer aux politiques de coopération ? Comment la Belgique peut-elle avoir une valeur ajoutée à la coopération au développement? Est-ce que vous en tant qu'acteurs de la société civile vous vous sentez suffisamment impliqués dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de coopération au développement ? Quelle est la meilleure façon de sensibiliser les citoyens à l'importance de la coopération au développement ?